

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 11

Présents : 10 Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mr MONCOMBLE Bernard, Mr LECTEZ Mickael, Mr CHOPIN Hervé, Mr DELIVEYNE Georges, Mme WYPYSZCZAK Dorothée

Représenté (e)(s): 0

Excusée: 1 Mme MORISS Martine

Absent (e)(s): 0

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 18 h 30

1 - ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du 29 octobre 2020
- Délibération acceptant la subvention par le département pour les travaux rue du Calvaire et mise en sécurité des piétons
- Délibération pour la DETR 2021 validant l'opération et sollicitant l'aide financière de l'Etat (sécurisation des piétons)
- Délibération pour le maintien de la gare d'Achiet
- Délibération d'un montant de 30.49€ (indemnités du trésorier)
- Choix des entreprises pour les travaux des chemins
- Questions diverses

2. - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29 OCTOBRE 2020

Le procès verbal est accepté, sans restriction, par l'ensemble du conseil municipal. Mr CARTON fait remarquer que la question de Mr DESCHARLES Aristide sur l'ajustement de son salaire par rapport à celui perçu à LIGNY TILLOY et qui devait être revu lors de la présente séance ne faisait pas partie de l'ordre du jour. Mr LECORNET reporte la décision en 2021 lors de l'étude du budget.

3. - DELIBERATION ACCEPTANT LA SUBVENTION PAR LE DEPARTEMENT POUR LES TRAVAUX RUE DU CALVAIRE ET LA MISE EN SECURITE DES PIETONS

Le montant de la subvention est de 40% de la somme globale des travaux

A l'unanimité, le conseil municipal adopte favorablement la subvention.

4. - **DELIBERATION POUR LA DETR 2021 VALIDANT L'OPERATION ET SOLLICITANT L'AIDE FINANCIERE DE L'ETAT (SECURISATION DES PIETONS)**

Faisant suite à non acceptation de la demande dans le cadre de la DERT 2020 (dotation d'équipements des territoires ruraux), la demande est renouvelée au titre de l'année 2021.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable.

5. - **DELIBERATION POUR LE MAINTIEN DE LA GARE D'ACHIET**

Faisant suite à la mise en oeuvre des nouveaux horaires à la mi-décembre 2019 et la suppression par la SNCF des liaisons directes entre Lille et la gare d'Achiet le Grand, en ne gardant qu'un seul aller et retour par jour, la Région Haut de France et la Communauté de communes du Sud Artois (CCSA) interviennent auprès de la SNCF afin de rétablir un arrêt systématique sur la ligne LILLE - AMIENS.

A la suite de la délibération du conseil de communauté (CCSA), du 03/11/2020 demandant aux décideurs de revenir sur leur décision, invite chaque conseil municipal du territoire à soutenir cette motion pour sauver la gare d'ACHIET LE GRAND.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la motion déposée par le C.C.S.A. pour le soutien à la gare d'ACHIET LE GRAND.

6. - **DELIBERATION D'UN MONTANT DE 30.49€ (INDEMNITES DU TRESORIER)**

Correspondance du 02 novembre 2020 de la direction générale des finances publiques relative à l'indemnité allouée aux comptables publics pour la confection des documents budgétaires.

Cette indemnité s'élève à 30.49€ et est soumise à délibération du conseil municipal.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à cette indemnité.

7. - **CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DES CHEMINS**

A la suite des procès verbaux du conseil municipal des 15/09 et 29/10/2020, concernant les travaux de renforcement et de confortement des rues du Transloy et de Barastre, les devis présentés par les différentes entreprises ont été revus.

CATHELAIN	55200.00€
HEDOIRE TP	78491.32€
RAMERY	29528.40€
SNPC	54061.59€

Mr LECORNET, Mr CARTON et Mr CHOPIN débattent sur les choix du service présentés dans les devis, chacun amenant ses opinions.

Le conseil municipal valide le choix de l'entreprise SNPC par 5 voix pour, l'entreprise CATHELAIN 4 pour et 1 abstention.

L'entreprise SNPC est donc retenue pour effectuer les travaux.

8. - QUESTIONS DIVERSES

Mr LECORNET

- Propose une délibération pour l'encaissement d'un chèque de la société de chasse de Villers au Flos : montant 135€
Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.
- Propose de prendre un arrêté pour interdire les déjections canines sur l'espace publique. (fait suite à la pose d'un sapin sur l'espace vert de l'abreuvoir et le nombre important de déjections constaté par les conseillers chargés de la mise en place et la décoration du sapin)
- Rappel des courriers envoyés
 - . au commandant de la brigade de gendarmerie de Bapaume concernant le stationnement
 - . à Mr ROUSSEL et Mme DUBOIS concernant le stationnement de leur véhicule sur le trottoir (mise en sécurité des piétons)
 - . à Mme BENS concernant les déjections canines

Mr CARTON

- Intervention sur le tableau électrique de la salle des fêtes : mauvais état général

Mr SAILLIOT

- Chauffage défectueux à l'église
- Courrier de Mr FERREIRA Bruno concernant une journée conférence sur le thème de la guitare. Le contacter pour toute information.

Mr DEMERVAL

- Rappel : arbre de Noël des enfants le samedi 19/12/20 de 14 h à 17 h
la conjoncture ne permettant pas de réaliser le spectacle, le père Noël passera dans une calèche et fera du porte à porte
Mme DEON et Mr LECTEZ accompagneront le père Noël
- Colis des aînés le samedi 19/12/20 de 09 h à 12 h
Mr DEMERVAL, Mr SAILLIOT, Mr CARTON, Mr DELIVEYNE, Mr MONCOMBLE se chargeront de procéder à la distribution
Mr LECORNET remettra un colis à Mr FRASSAINT Henri (ainé) et Mme CHOPIN Micheline (ainée)

Fin de la séance : 19 h 45